

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Création de l'hélistation du Centre Hospitalier Ouest Guyanais

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale CENTRE HOSPITALIER DE L'OUEST GUYANAIS FRANCK JOLY

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale M. DEFOUR JEAN-MATHIEU - DIRECTEUR GENERAL

RCS / SIRET 2 6 9 7 3 3 1 1 9 0 0 0 6 0 Forme juridique Etablissement public d'hospitalisation

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
8. Aérodrômes. Construction d'aérodrômes dont la piste de décollage et d'atterrissage a une longueur inférieure à 2 100 mètres.	Le projet consiste à la création d'une hélistation pour le Centre Hospitalier Ouest Guyanais (CHOG) située à proximité immédiate et permettant le transfert des patients. Longueur de piste inférieure à 2100 mètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La création de l'hélistation prévoit :

- Une aire de prise contact et d'envol revêtue en enrobés (TLOF) de dimension 17 m x 17 m
- Une aire d'approche finale et de décollage (FATO) de 21 m x 21 m + une aire de sécurité périphérique non revêtue = 39 x 39m.
- De trouées d'atterrissage et de décollage de 2 x 3 378 m.
- De surfaces latérales de protection

En outre, un chemin permettra le transfert des patients depuis l'hélistation à l'hôpital.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à accueillir un hélicoptère permettant le transfert rapide des patients depuis un lieu donné vers l'hôpital, et un transfert depuis l'hôpital vers un autre hôpital ou autre lieu, de jour comme de nuit.

Il permettra également d'arrêter les transferts depuis l'aérodrome de Saint Laurent du Maroni situé à plusieurs kilomètres et dont le temps de parcours est important pour se rendre au nouveau CHOG. Une convention a été signée entre le CHOG et la Collectivité de Guyane et des balisages lumineux de nuit ont été réalisés.

Occasionnellement, des hélicoptères appartenant à l'État seront amenés à utiliser la plateforme.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste à la construction de l'aire d'atterrissage de l'hélicoptère, sa mise en sécurité et la création du chemin entre cette aire et l'hôpital permettant le transfert des patients.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet permettra d'accueillir un hélicoptère permettant le transfert rapide des patients depuis un lieu donné vers l'hôpital, et un transfert depuis l'hôpital vers un autre hôpital (ou autre lieu), de jour comme de nuit.

Le trafic prévisionnel est d'environ 500 mouvements / an pour les 5 prochaines années, 1 mouvement étant représenté par un 1 atterrissage et 1 décollage.

Occasionnellement, des hélicoptères appartenant à l'État seront amenés à utiliser la plateforme.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Aire de prise de contact et d'envol revêtue en enrobés (TLOF)	17 m x 17 m
- Aire d'approche finale et de décollage (FATO)	21 m x 21 m
aire de sécurité périphérique non revêtue incluant la FATO	39 m x 39 m
- De trouées d'atterrissage et de décollage	3 378 m
- De surfaces latérales de protection	
- Chemin d'accès à l'hôpital	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

CHOG - Avenue Paul Castaing
Commune de Saint Laurent du Maroni

Coordonnées géographiques¹Long. 05° 29' 19" N Lat. 54° 01' 16" W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

La création du nouveau CHOG a fait l'objet d'un dossier loi sur l'eau réalisé en 2012 et d'un dossier d'autorisation ICPE.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I " Crique et marais de Coswine" se situe à 3.3 km au nord de la zone du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire de la commune de Saint Laurent du Maroni est située en bordure du fleuve Maroni d'une part, et de l'Océan Atlantique d'autre part.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional de Guyane est situé à 9 km à l'est de la zone du projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le plan de prévention du risque inondation (PPRi) est encore d'élaboration. Une étude de détermination du risque inondation a été réalisée en 2009 amenant à la redéfinition des aléas en 2016.</p> <p>Le PPRi est prescrit par Arrêté préfectoral du 15 mai 2009, mais non approuvé.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement d'une partie de forêt marécageuse sur argile (habitat dominant sur la zone d'étude), bien qu'une partie ait déjà été défrichée dans le cadre des travaux du CHOG à proximité immédiate. Enjeux faune flore faible. Passage de naturaliste : voir rapport détaillé en annexe.
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Une partie de la zone d'étude est déjà défrichée. Une autre partie sera utilisée pour l'installation de la zone d'étude sur un espace naturel (forêt marécageuse, qui est l'habitat dominant de la zone d'étude). V</p> <p>Voir Rapport en Annexe.</p> <p>Par ailleurs, la création de l'hélistation entraîne l'acquisition de parcelles boisées permettant l'atterrissage et le décollage des hélicoptères.</p>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismicité 1 (très faible), comme sur l'ensemble de la Guyane.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet consiste au transfert de patients, il est donc concerné par un risque sanitaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité principale qui concerne le projet est le transfert de patient par hélicoptère. Ainsi, le trafic moyen annuel est d'environ 500 mouvements, 1 mouvements correspondant à 1 atterrissage et 1 décollage).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le décollage, le survol, et l'atterrissage de l'hélicoptère est source de bruit. Une étude d'impact sonore est réalisée dans le cadre du dossier de création de l'hélistation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le décollage et l'atterrissage de l'hélicoptère depuis et vers l'hélistation pourra être source de vibrations. Cependant, celles-ci devraient être faibles et avoir un impact négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage spécifique au ras du sol est prévu pour les atterrissages afin de ne pas perturber les pilotes. De plus un éclairage d'ambiance sera installé sur le petit bâtiment destiné à abriter les patients en attente (départ ou arrivée).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La circulation d'hélicoptère entraîne des rejets de gaz à effets de serre dans l'air. Cependant, ceux-ci seront faibles au regard des émissions produites par le secteur routier à proximité.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

A l'issue de la réflexion concernant la conception du projet, l'hélistation a été positionnée au plus près de l'hôpital, pour des contraintes techniques et sanitaires (transfert rapide des patients). Cet emplacement permet également de prendre en compte les contraintes environnementales. Les travaux auront lieu sur une zone déjà concernée par les travaux du CHOG. Par ailleurs, des mesures de préventions seront mises en œuvre durant la phase travaux afin d'éviter d'éventuelles pollutions, néfastes pour l'environnement.

Le passage de naturalistes a permis de mettre en avant les faibles enjeux écologiques de la zone, hormis pour l'habitat Forêt marécageuse sur argile, qualifié d'enjeu modéré. Voir le rapport en Annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ainsi, au regard des enjeux environnementaux, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. La projet a été conçu de manière à éviter au maximum les emprises de l'aménagement et à la positionner le plus près possible du CHOG.

Le passage de naturaliste a permis de mettre en avant un enjeu faible voir nul concernant la faune et la flore, et modéré par la présence de l'habitat Forêt Marécageuse au droit de la zone d'étude.

L'enjeu sonore a quant à lui été étudié dans une étude d'impact sonore dans le cadre du dossier de création de l'hélistation

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SAINT LAURENT DU MARONI

le. 29/11/2018

Signature

Le Secrétaire Général
Bernard ROETHLI

